

Commission fleurissement / développement durable

Amis des fleurs , bonjour,

Afin de pérenniser la tradition du concours du fleurissement sur notre commune , la commission souhaite apporter quelques améliorations quant aux modalités du concours , par rapport aux photos de vos espaces fleuris.

En effet , il est parfois difficile lors de du passage du jury de faire accorder la floraison , la luminosité et l'épanouissement de vos fleurs pour réaliser de belles photos . Aussi nous souhaiterions vous solliciter pour immortaliser vous-mêmes vos parterres, compositions florales ou paysagère à tout moment de l'année (printemps, été ,automne ..) en fonction de vos plantations (plantes vivaces , annuelles ...)

Et avec les différents moyens de communication à notre disposition,il sera possible d'envoyer vos photos directement sur une adresse mail dédiée au fleurissement ;

fleurissement@duerne.fr

Pour les personnes ne souhaitant pas ou n'ayant pas la possibilité d'utiliser le réseau internet , vous pourrez déposer vos photos à Martine BESSON à l'agence postale, sur clé USB ou directement votre appareil photo.

Cette initiative est réservée à toutes les Duernoises et tous les Duernois, amateurs de belles photos ! Toutefois, ce changement n'empêchera pas l'inscription au concours des maisons fleuries , ni le passage de la commission communale pour évaluation.

Toutes les photos , seront ensuite exposées et serviront de support vidéo lors de la remise des prix à la cérémonie des vœux du Maire

Quelques nouveautés sont apportées à ce concours , des critères de jugement ont un peu évolués , toujours plus ciblés sur l'environnement et sa préservation . Chaque catégorie sera évaluée sur :

- la présentation : aspect visuel, harmonie des formes, couleurs et volumes
- la diversité des espèces
- la propreté
- et l'initiative en faveur du développement durable : paillage, récupération de l'eau de pluie, compostage ...

Des nouveautés également dans les catégories !

Nous aurons toujours les maisons individuelles,

- les décors sur rue,
- les fermes,
- les jardins potagers

et nous ajoutons ;

- la photo coup de cœur ,
- et les petits jardiniers qui cible plus particulièrement les enfants sur leurs créations : carrés fleuris ou potagers , nichoirs , hôtel à insectes ou toute autre installation/décoration qui s'inscrit dans la préservation de l'environnement et le développement durable.

Alors à vos objectifs ! prenez des belles photos et inscrivez- vous , tout le monde est bienvenu pour participer à l'embellissement du village.